

Annexe 5 :

Compte-rendu technique –

Accompagnement à la plantation de haies champêtres

Intitulé de l'accompagnement : **Compte rendu de la visite projet**

Nom, prénom du porteur de
projet : Société MELVAN

Date de la visite :
02.06.2026

Modalités de réalisation : visite sur site

Chargée de projets Noémie AZZOPARDI

Le planteur a-t-il des besoins particuliers : Oui
si oui, préciser : essences brise-vue et compatibles avec un projet PV.

N'hésitez pas à recontacter votre chargée de projets pour des éclairages complémentaires.

SOMMAIRE :

Préambule :	3
I- Le contexte :	3
1.1. Le projet :	3
1.2. Le site :	3
1.3. Les linéaires prévus : (cf cartographie en annexe du rapport) :	3
1.4. Les moyens matériels pour la réalisation du projet :	4
II- Préconisations :	4
2.1. Choix des essences :	4
2.2. Protection contre la faune sauvage :	5
2.3. Paillage :	5
III- Mise en œuvre du plan d'action :	6

Préambule :

Le présent document a été réalisé par **l'Association Haies Ariégeoises** après la réalisation de la visite sur site, afin d'accompagner techniquement le planteur, ici la Société MELVAN, pour la réalisation de son projet plantation, en fonction de ses besoins et enjeux.

L'objectif de la visite projet est d'analyser les besoins du planteur tout en évaluant la nature du sol et son contexte, qui influenceront le choix des essences qui seront sélectionnées.

La visite sur site a été réalisée le 2 juin 2026 en présence de deux personnes, Laura GOUDRIAS et le propriétaire de la parcelle. Cette visite a pour objectif d'analyser les différents enjeux paysagers, autour de ce projet d'implantation PV. Elle pourra servir de support dans l'argumentaire du projet et notamment sa présentation auprès de différentes instances compétentes sur le sujet, notamment suite à la réception du courrier de la DREAL, le 14 avril dernier.

I- Le contexte :

1.1. Le projet :

Le projet se situe à l'adresse suivante : lieu-dit « Caichac d'en haut » sur la commune de Lézat-sur-Lèze.

Le projet s'intègre dans un projet global d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site, porté par la Société MELVAN. Celle-ci a consulté HA09 afin d'avoir un avis expert sur la question de la plantation de haies, à objectifs de brise-vue et d'insertion paysagère, notamment.

1.2. Le site :

Le site est une prairie actuellement laissée en herbe sans utilisation particulière, suite à l'arrêt de pâture de chevaux notamment, depuis environ 10 ans. La parcelle fait 20 hectares au total.

Une végétation spontanée est donc bien installée sur le site, notamment sur la partie haute et proche de la route et peu au milieu de la parcelle.

De beaux sujets ont été protégés et valorisés par le porteur de projet, notamment sur le chemin d'accès à la parcelle, qu'il conviendrait de conserver.

La prairie est riche et donne un beau point de vue sur le village de Lézat-sur-Lèze.

1.3. Les linéaires prévus : (cf cartographie en annexe du rapport) :

Le linéaire total est de 690 mètres, faisant le tour de l'ensemble de parc PV, sans décompter les accès. Il s'agira d'une haie exclusivement arbustive pour ne pas gêner l'ombrage sur les panneaux.

Nous proposons d'ajouter 10 plants pour arrondir le linéaire et avoir une marge d'erreur par rapport au tracé définitif, soit un linéaire de 700 mètres.

A noter que ce projet demandera la suppression d'un certain nombre d'individus spontanés installés depuis plusieurs années, ce qui représente une perte, dans tous les cas, malgré la replantation prévue.

1.4. Les moyens matériels pour la réalisation du projet :

Il est précisé que le travail du sol, la disposition du paillage et la plantation en elle-même, est à la charge du porteur de projet, tout comme l'entretien de sa plantation et non à celle de l'Association.

A noter que le travail du sol doit être réalisé avant la plantation, pour garantir une reprise réussie des plants mis à disposition.

Le travail du sol, la réalisation du chantier de plantation incluant la pose du paillage et l'arrosage sera/seront réalisé par un/des prestataires missionnés directement par le porteur de projet, sur les préconisations techniques de HA09, une fois le projet validé.

A noter que les travaux d'entretien et d'arrosage sont indispensables au bon développement et à l'efficacité de la haie, est à également prévoir dès aujourd'hui.

Selon l'avancement du dossier, il serait possible que la plantation aboutisse pour la saison 2027-2028 et puisse être mise en œuvre en janvier 2028.

II- Préconisations :

2.1. Choix des essences :

Les relevés terrain effectués ont permis d'identifier les caractéristiques et le type de sol, qui permettront de réaliser un choix des essences adaptés, tout comme l'observation des individus déjà implantés sur site et se portant bien.

➤ Type de sol :

- Texture : Argileuse – dense ;
- Granulométrie : pas d'éléments grossiers ;
- Profondeur : bonne profondeur, ancienne prairie, de qualité.
- Pas d'alimentation en eau particulière mais terrain frais.

➤ Les essences du site :

Plusieurs essences locales sont déjà présentes :

- Frêne,
- Chêne,
- Prunellier ;
- Eglantier ;
- Prunier.

Ces essences serviront de support pour la liste d'essences qui sera proposée dans le cadre du projet.

➤ Les essences préconisées :

Etant donné l'objectif de brise-vue recherché, nous préconisons de planter un mélange entre arbustes caducs et persistants.

La liste préconisée pour les 700 plants sera annexée à ce rapport et cela en fonction des linéaires.

2.2. Protection contre la faune sauvage :

Description du choix des protections, ou non, en fonction de la pression de la faune sauvage, si existante (protection arbre et/ou arbuste) :

- L'entreprise mentionne que le site sera possiblement pâturé par des moutons qui réaliseront l'entretien de celui-ci.
- De plus, cela est plus prudent par rapport aux travaux d'entretien qui seront réalisés sur le linéaire. Les protections permettant un repérage visuel du plant afin d'éviter de l'abimer pendant ces travaux.
- Par ailleurs, le porteur de projet mentionne qu'il y a une présence de faune sauvage et que malgré le fait que le parc soit clôturé, il pourrait y avoir des intrusions pouvant mettre à mal les plants.

Nous préconisons donc de protéger l'ensemble des plants d'arbustes, soit 700 protections.

2.3. Paillage :

Etant donné le linéaire total prévu (700m) et la facilité de mise en place, nous proposons de réaliser le paillage de la plantation avec le paillage miscanthus (cf photo d'une plantation accompagnée par l'Association en 2025-2026, ci-contre).



III- Mise en œuvre du plan d'action :

Voici la temporalité de l'accompagnement de projet proposé par l'Association Haies Ariégeoises :

Etape du projet :	Phasage (mois/année) :
ADHESION N1 : réalisée	Printemps
INGENIERIE : accompagnement technique des porteurs de projets : diagnostic/visite projet de plantation	Printemps/été
VERSEMENT ACOMPTE :	Après visite de projet de plantation
MISE A DISPOSITION FOURNITURES : - Paillage et protection contre la faune ; - Matériel Végétal (plants)	Hiver
TRAVAUX PLANTATION : - Préparation du sol ; - Plantation ; - Pose des protections ; - Pose du paillage ;	Eté, hiver
TRAVAUX ENTRETIEN : - Entretien - Désherbage - Taille de formation - Plantation de regarnis.	Eté, automne, hiver N+1
INGENIERIE : suivi de la plantation sur 3 ans	Saison N+1 et N+2

L'Association Haies Ariégeoises se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces actions et dans le suivi global de vos projets.

Nom planteur : Société
MELVAN

Commune : Lézat-sur-Léze ;
Adresse : Caichac d'en haut ;
Porteur de projet : Particulier.

Nombre de plants : 700 arbustes.

- H1 : haie arbustive de 700 mètres
autour du parc.

Sans le décompte des accès, pour lesquels
les plants seront disposés ailleurs.

0 25 50 m



— Haie_Melvan



ESSENCES H1

Nom planteur	Société MELVAN		TOTAL ARBRE	0
			Arbustes caducs	350
Adresse projet	Caichac - LEZAT SUR LEZE		Arbustes persistants	234
			TOTAL ARBUSTE	584
Saison plantation	2027-2028		Buisson caducs	58
			Buisson persistants	58
Type	Haie arbustive		TOTAL BUISSON	116
Technique plantation	Prestataire externe		TOTAL PLANTS ELEMENT	700
	Feuillage	Nom commun	Nom scientifique	Quantité
Arbuste	Caduc	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	58
Arbuste	Caduc	Églantier	Rosa canina	60
Arbuste	Persistant	Filaires à feuilles étroites	Phillyrea angustifolia	58
Arbuste	Caduc	Genêt à balais	Cytisus scoparius	58
Arbuste	Persistant	Laurier tin	Viburnum tinus	58
Arbuste	Persistant	Laurier-sauce	Laurus nobilis	60
Arbuste	Caduc	Néflier	Mespilus germanica	58
Arbuste	Persistant	Nerprun alaterne	Rhamnus alaternus	58
Arbuste	Caduc	Noisetier	Corylus avellana	58
Arbuste	Caduc	Prunellier	Prunus spinosa	58
Buisson	Caduc	Camerisier à balais	Lonicera xylosteum	58
Buisson	Persistant	Genévrier commun	Juniperus communis	58